

Prise en charge des frais

Un certificat de stage sera remis à chaque stagiaire.

Les frais pédagogiques et les frais de pension peuvent être partiellement pris en charge par la paroisse ou le diocèse d'origine du stagiaire.

Pour les stagiaires du diocèse de Strasbourg, les frais pédagogiques peuvent être remboursés par l'Union Sainte Cécile sur présentation du certificat de stage dans un délai d'un mois après la fin de la session.

**Bulletin d'inscription
à retourner avant le**

lundi 2 avril 2018

à l'adresse suivante :

Union Sainte Cécile
15 rue des Écrivains
67000 STRASBOURG

Cette session s'adresse aux chefs de chœur,
choristes, chantres/animateurs,
débutants ou expérimentés.

Elle vous invitera à découvrir les moyens
et les exigences musicales à mettre en pratique
pour chanter, conduire le chant de l'assemblée,
découvrir ou approfondir la technique de direction
de chœur à partir du répertoire liturgique.

Elle favorisera, à la fois, la formation spécifique
dont chacun des acteurs a besoin
pour accomplir le ministère dont il a la charge,
et la rencontre de tous autour de temps de formation communs,
de moments de détente et d'échanges.

Lieu de formation :

Maisons de sessions et de retraites
Centre culturel Saint Thomas
2 rue de la Carpe Haute
67000 Strasbourg

Bus : 30 (Robertsau Ste Anne)- arrêt *Robertsau Boecklin*
Tram : E (Robertsau Boecklin)- arrêt *Robertsau Boecklin*

Renseignements :

Union Sainte Cécile
15 rue des Écrivains
67000 Strasbourg
Tél. : 03.88.21.24.46

E-mail : contact@union-sainte-cecile.org
Site : www.union-sainte-cecile.org



Diocèse de Strasbourg

CALM
Centre
d'Action
Liturgique et
Musicale

Session de formation au chant et à la musique dans la liturgie



STRASBOURG
du 20 au 23 avril 2018

La session

Formateurs :

Responsable du stage : Jean Baumgartner
Formation choristes : Jean Baumgartner
Formation vocale : Claudine Morgenthaler-Gilles
Formation liturgique : Père Michel Steinmetz
Direction de chœur : Marie Saint-Martin-Baumgartner

Accueil : vendredi 20 avril à partir de 18h.

Début de la session : vendredi 20 avril à 19h.

Fin de la session : lundi 23 avril à 18h.

Conditions d'admission :

Avoir 18 ans (pour la pension complète).
S'inscrire avant le 2 avril 2018.
Participer à l'ensemble de la session.

Tarifs :

- Frais pédagogiques (non remboursables en cas de désistement) : 35 €
- Pension complète - chambre double : 160 €
- Pension complète - chambre individuelle : 180 €
- Externe (repas midi et soir) : 75 €

Matériel à emporter :

- De quoi prendre des notes.
- Le recueil *Louange à Dieu* ou *CNA*.
- Une partition de votre répertoire préparée à l'avance (chefs de chœur - animateurs).

Les ateliers

Direction de chœur (initiation), chantres / animateurs

- Premières notions de direction chorale.
- Déchiffrage d'une partition.
- Pédagogie d'apprentissage d'un chant à l'unisson et interprétation d'un chant liturgique par une chorale.
- Coordination chantre - assemblée - organiste.

Direction de chœur (intermédiaire et perfectionnement)

- Approfondissement et perfectionnement du geste de direction.
- Préparation vocale du chœur.
- Analyse d'une partition destinée à la liturgie (tonalité, rythme, phrasé, adéquation à la célébration.)
- Pédagogie d'apprentissage d'une partition polyphonique et son interprétation durant les célébrations.

Choristes

Découverte du répertoire.

Pour tous les stagiaires

Chant commun - Formation vocale et liturgique.



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP et ville :

Tél :

Courriel :

Paroisse de :

Fonction en paroisse : Choriste
 Chef de chœur
 Chantre/animateur

Atelier choisi : Direction de chœur (initiation)
 Direction de chœur (intermédiaire et perfectionnement)
 Chantre/animateur
 Choriste

Pension choisie : Complète - chambre double
 Complète - chambre individuelle
 Externe

Bulletin à retourner avant le lundi 2 avril 2018 à

Union Sainte Cécile
15 rue des Écrivains - 67000 Strasbourg

Ci-joint, un chèque de €
(pension + frais pédagogiques)
à l'ordre de *Union Sainte Cécile*

f